

## **LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA STRATEGIE DE L'ITIE: UN RESUME DES POSITIONS DE PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ (Août 2011)**

La Coalition PCQVP a recueilli les positions de différentes coalitions sur les questions qui doivent être abordées par le Groupe de travail sur la stratégie du conseil d'administration de l'ITIE. Cette note est un résumé des réponses reçus à ce jour compilées par Diarmid O'Sullivan de Global Witness.

La consultation a pris la forme d'une série de questions, distribuée par PCQVP en anglais, français et russe, afin d'identifier les problèmes et les limites de l'ITIE, noter tous les domaines qui devraient être inclus dans la portée de l'initiative (mais ne sont pas pour le moment) et suggérer comment ces questions pourraient être incluses dans les rapports ITIE.

Dans la première semaine du mois d'août 2011, lorsque cette note a été rédigée, il y a eu 15 réponses provenant des groupes dans 12 pays en Europe, en Afrique et en Asie. D'autres contributions vont nous parvenir dans les semaines suivantes, mais les coalitions nationales peuvent également choisir d'écrire au Secrétariat ITIE en leur nom propre pour présenter leurs idées de façon plus détaillée.

Ce résumé a comme seul objectif de donner un aperçu de certains points de vue communs, sans prétendre de recueillir tous les points formulés par les répondants. A ce stade, nous ne cherchons pas à identifier chaque contribution ni de tenter de réfléchir sur les différentes réponses.

Les principales préoccupations, en résumé, sont les suivantes:

### **1. La portée (le périmètre) actuelle de l'ITIE est trop étroite.**

L'ITIE n'exige que des rapports sur les flux de revenus et laisse de côté d'autres domaines qui sont cruciaux pour permettre aux pays de bénéficier pleinement de leurs ressources naturelles. Il y a une position nette de la société civile à ce regard : pour que l'ITIE puisse atteindre ses objectifs, sa portée doit s'élargir, notamment à l'attribution des licences et des contrats, la publication des contrats et une plus grande transparence des budgets et des dépenses gouvernementales.

Il y a aussi une vue commune que les rapports ITIE devraient couvrir certains autres secteurs de l'économie qui sont cruciaux pour les pays en développement, tels que le transport des ressources naturelles et leur transit, la production et transformation de pétrole et minerais en aval ainsi que la production des produits agricoles.

### **2. L'information contenue dans les rapports ITIE doit être plus détaillé.**

Les données dans les rapports de l'ITIE devraient être désagrégées par entreprise et organisme du gouvernement parce que sans désagrégation, il est difficile pour les groupes de la société civile d'avoir confiance dans les chiffres. D'autres informations clés doivent également être signalées dans les rapports, y compris les chiffres des flux de revenus au niveau des gouvernements locaux sub-

# Publiez Ce Que Vous Payez

nationaux, les «paiements sociaux» des compagnies, et des chiffres sur les coûts de production des entreprises extractives et leurs volumes de production. Cette dernière information, avec la publication des contrats, est nécessaire pour résoudre la plainte commune selon laquelle l'ITIE ne donne aux citoyens que ce qui a été payé par les entreprises, et non si ces paiements représentent le montant correct.

Finalement, il y avait une préoccupation particulière de l'Afrique francophone sur l'exactitude des données gouvernementales incluses dans les rapports ITIE.

### **3. L'ITIE a besoin d'une base juridique plus solide, nationalement et internationalement.**

Certains répondants ont exprimé des préoccupations au sujet de la profondeur de l'engagement de leurs gouvernements dans l'ITIE et ils se plaignent d'une approche trop formaliste par les fonctionnaires: des commentaires soulignaient que certains gouvernements ne voient pas beaucoup de valeur pour eux-mêmes dans la mise en œuvre de l'ITIE. Il y a une opinion largement répandue que l'ITIE a besoin d'être intégrée dans la loi nationale des pays mettant en œuvre l'initiative pour assurer que les gouvernements restent engagés et puissent fournir le financement nécessaire de manière durable.

Certains commentaires accentuaient que l'ITIE devrait être consacrés dans un instrument de droit international comme une convention de l'ONU, semblable à la Convention des Nations Unies contre la corruption, et que les pays de l'OCDE devraient mettre en œuvre l'ITIE pour montrer qu'il n'y a pas un double standard entre les pays plus riches « qui soutiennent » et les pays plus pauvres « mettant en œuvre » l'ITIE.

### **4. L'ITIE doit s'engager plus profondément avec les collectivités locales et de leurs préoccupations**

Il y a un net point de vue commun que l'ITIE doit faire beaucoup plus envers les citoyens de pays riches en ressources et en particulier les communautés locales dans les régions où l'extraction des ressources a lieu, puisque souvent ces communautés reçoivent peu des bénéfices de l'extraction des ressources et souffrent de ses impacts négatifs. Il a été suggéré par exemple que des représentants des communautés des bases devraient être inclus dans les groupes multipartites, au niveau national et/ou local, et que l'ITIE devrait inclure dans ces rapports les impacts environnementaux et sociaux de l'extraction des ressources naturelles ainsi que les flux financiers.

Nous nous attendons à d'autres contributions et recommandations des coalitions PCQVP et d'autres groupes de la société civile nationale et internationale pendant que la discussion se poursuit.

10 août 2011